

**COMMUNE DE  
SAINT-GENEST-MALIFAUX**

Code Postal : 42660  
Téléphone : 04 77 51 20 01

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 22 MARS 2024**

Délibération n° 2024-02-17

Date de la convocation : 16 mars 2024

Nombre de conseillers en exercice : 21

Nombre de conseillers présents : 15

Nombre de procurations : 6

**Votes** : 21

Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0

**Le vingt-deux mars deux-mil-vingt-quatre à vingt heures**, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GENEST-MALIFAUX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Vincent DUCREUX, Maire de la commune.

**Membres présents :**

DUCREUX Vincent, ROCHETIN Pascale, TEYSSIER Michel, MANDON Geneviève, CHAVANA Jean Luc, THOUMY Denis, DUCHAMP Françoise, MERLE Evelyne, SANTIAGO François, BASTY Jean Pierre, FAURE Pascal, BESSON Hélène, LESCANNE Etienne, RAYMOND Jonathan, MASSARDIER Alexandre.

**Procurations :**

SEUX Christian procuration à DUCREUX Vincent  
LARGERON Olivier procuration à SANTIAGO François  
CROZET Hélène procuration à RAYMOND Jonathan  
EBOLI Laure procuration à LESCANNE Etienne  
ORIOU Jessica procuration à CHAVANA Jean-Luc  
LAROIX Laurence procuration à BESSON Hélène

**Absents excusés :**

**Secrétaire :**

MASSARDIER Alexandre

---

**OBJET : FINANCES COMMUNALES – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024  
BUDGET PRINCIPAL**

Monsieur le Maire présente à l'assemblée, le budget primitif du budget principal de l'année 2024 dont les dépenses et les recettes en section de fonctionnement et en section d'investissement s'équilibrent de la façon suivante :

- Section de Fonctionnement : 2 956 297,95 €
- Section d'investissement : 2 242 553,86 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le budget primitif du budget principal de la commune pour l'année 2024.

ONT SIGNE AU REGISTRE LE MAIRE ET LE SECRETAIRE DE SEANCE.

COPIE CERTIFIE CONFORME.

A SAINT-GENEST-MALIFAUX, le 22 mars 2024.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202244-20240322-2024-02-17-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/03/2024

Le Maire  
Vincent DUCREUX